



CESER Bourgogne Franche-Comté
Séance plénière du 12 novembre 2019 – Besançon
Avis sur les orientations budgétaires 2020

Déclaration de Michel Faivre-Picon au nom de la CGT

Ces orientations budgétaires sont axées essentiellement sur la « stratégie de mandat » décidée par le Conseil Régional, le préambule le rappelle, Les orientations budgétaires rappellent ensuite les grands enjeux déjà engagés, faisant pratiquement un bilan positif de la stratégie de mandat.

Ces orientations budgétaires, comme les années précédentes, restent dans un budget contraint, un budget d'austérité.

Dans le champ de la formation professionnelle, le contexte est marqué, au niveau national, par le désengagement de l'Etat de 120 millions d'euros dans le cadre du Pacte d'investissement dans les compétences (PIC), qui impactera donc le PRIC Bourgogne-Franche-Comté.

L'aspect environnement est important, mais de ce fait, on ne retrouve pas certains sujets. Deux exemples :

- les lycées : l'investissement dans les lycées, le devenir des lycées, les éventuelles fusions qui pourraient être envisagées, etc... est-ce que rien n'est envisagé dans ce domaine ? où est ce que le Conseil Régional considère que ces sujets ne seront traités que de manière technique dans le budget 2020 ?
- la filière bois : elle est peu traitée dans les orientations budgétaires, hormis sur la question du changement climatique et de l'urgence ; or c'est une filière qui mériterait d'être traitée dans son ensemble : emplois, économie, formations professionnelles, gestion de la ressource, en lien évidemment avec les questions environnementales.

Les orientations budgétaires envisagent (page 79) de développer des partenariats avec Microsoft, ou du mécénat avec Google et Facebook. La Commission Formation Recherche a fait part à juste titre de son étonnement à ce sujet : a-t-on pensé aux enjeux en matière de transmission des données, de propriété ou d'utilisation des données ?

La délégation CGT s'abstiendra sur l'avis.